



LES MARAIS DE BOURGES, UN TERRITOIRE DE SOLIDARITÉS ?

MASTER 1
GAED - DDLS

Credit ; Fredy KETOUNOU; Rencontre avec les jardiniers solidaires



-AUTEURS-

Ce document rend compte du **travail effectué par quatre étudiants de l'Université d'Orléans - Master 1 "Géographie, Aménagement, Environnement et Développement"**, parcours "Développement Durable, Local et Solidaire" (DDLS) - dans le cadre d'un projet tuteuré sur la solidarité dans les marais de Bourges mené de février 2023 à mai 2023.

- AUMONT Nina
- DRAGYN Mélissa
- JOUGOUNOUX Marie
- KETOUNOU Frédy

-ENCADRANTS-

Madame **Caroline LE CALVEZ**, Enseignante-chercheuse et maîtresse de conférences à l'Université d'Orléans
caroline.le-calvez@univ-orleans.fr

Monsieur **Oumar MAREGA**, Enseignant-Chercheur et Maître de conférences à l'Université d'Orléans.
oumar.marega@univ-orleans.fr

Monsieur **Bertrand SAJALOLI**, Maître de conférences au département de géographie de l'Université d'Orléans
bertrand.sajaloli@univ-orleans.fr

-REMERCIEMENTS-

Ce projet est l'aboutissement d'un travail effectué en quatre mois. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'accomplissement de notre projet tuteuré et en particulier nos professeurs encadrant Madame Caroline LE CALVEZ, Monsieur Oumar MAREGA et Monsieur Bertrand SAJALOLI, qui nous ont soutenu tout au long de nos décisions et qui nous ont fait confiance. Nous sommes enchantés d'avoir mené ce projet, reconnaissants du temps qui nous a été accordé lors de nos échanges et de l'intérêt porté à notre travail. Nous tenons à remercier tous les acteurs du projet.

Nos remerciements vont à l'égard de :

- **AUDONNET Marie-Laure** (Cheffe de Service de l'association Espoir 18)
- **BENOIT Michel** (Président de l'association des Jardiniers Solidaires)
- **Bachir** (Coordinateur à RERS)
- **DEMILIER Gaëlle** (Cheffe de Service Médico-Social dans l'association des Ateliers du GEDHIF)
- **DURAND Nicolas** (Responsable IAE à l'association Le Relais 18)
- **GANGNERON Antoine** (Président de l'association des Jardiniers d'Eau)
- **GLENEAUD Sandrine** (Directrice Adjointe de l'association du Relais18)
- **JÉGOU Michèle** (Présidente de l'Association des Maraîchers de Bourges)
- **Lauranne** (Service civique dans l'association des Jardiniers Solidaires)
- **Martine** (Bénévole engagée dans l'association RERS)
- **MELIN Michel** (Président de l'association Patrimoine Marais)
- **POMI Adeline** (Coordinatrice de l'association Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs)

Merci à **GODEFROY Samuel** pour nous avoir prêté son véhicule pour aller à Bourges.

Merci à madame **LE PRIOL Valérie** pour l'aide et le temps accordé à notre travail.

Merci à madame **MENGUY Catherine** pour avoir répondu à nos questionnements.

Remerciement spécial à **TENZER Ahmed** pour nous avoir aidé à la réalisation des cartes.

Merci à vous **tous** de nous avoir accompagnés.

SOMMAIRE

- 02. REMERCIEMENTS
- 04. INTRODUCTION
- 05. PRÉAMBULE
- 07. PARTIE I : Cadragethéorique
- 12. PARTIE II : La pluralité de la solidarité : les marais de Bourges
- 14. PARTIE III : Une dualité établie
- 17. CONCLUSION
- 18. BIBLIOGRAPHIE
- 19. ANNEXES

-INTRODUCTION-

Credit : Marie JOUGOUNOUX



La vue des marais lors d'une ballade sur les sentiers.

Situés en plein cœur de la ville de Bourges dans le département du Cher (18000), les marais de Bourges sont l'une des particularités atypiques de la commune. Couvrant une superficie d'environ 135 hectares cumulés, ils sont traversés par les rivières de l'Yèvre, la Voiselle et en partie par le Langis (marais du bas). Ces marais portent une forte empreinte historique puisque leurs constructions remontent au VIII^e siècle ; période à laquelle ils ont été construits sur les anciens marécages alors présents sur les terres. Les marais aujourd'hui semblent toutefois divisés par la topographie du milieu. Ainsi, on distingue les marais du haut et les marais du bas. Les marais du haut, plus éloignés de la rive, ne sont accessibles qu'en barque, alors que les marais du bas, eux, sont facilement accessibles à la marche.

On retrouve dans ces marais de nombreux acteurs avec des activités aussi diverses que variées, directement liées aux marais ou non. Outre le maraîchage et le jardinage qui sont les principales activités qu'on y pratique, il faut aussi souligner le fort caractère associatif de ce lieu, qui est d'ailleurs à l'image du dynamisme de la ville de Bourges (près de 800 associations répertoriées). Ainsi, une vingtaine d'associations œuvrent dans ces marais pour des buts aussi non lucratifs que solidaires. Grands représentants de ces catégories d'association, l'Associations Maraîchers de Bourges (AMB) et Patrimoine Marais (PM), sont présentes sur les marais dans le but de les préserver, de les entretenir, et de veiller à la cohabitation de tous les acteurs présents. Toutefois, si les mots d'ordre sont l'entraide et la solidarité, force est de constater que ces différentes structures s'approprient différemment le concept de solidarité et cela se traduit par leurs actions ou leurs valeurs. Alors, qu'est-ce que la solidarité, aussi bien entre les individus qu'entre les associations elles-mêmes ? Est-ce que toutes les associations des marais de Bourges sont solidaires ? Est-ce que cette solidarité est la même pour toutes les associations ? Telles sont les interrogations qui ont conduit l'ensemble de notre réflexion autour de la problématique suivante :

“Dans quelle mesure les associations des marais de Bourges, définies comme solidaires, fabriquent-elles la solidarité dans les marais ?”

-PRÉAMBULE-

·Projet BOUDIOU-



Le projet BOUDIOU (Bourges - Diourbel) émane d'un appel à projet remontant en 2020.

Il a été conduit par le laboratoire CEDETE de l'université d'Orléans, l'université de Diourbel et l'association Saibatou Espoir. Le projet porte sur le changement climatique et l'impact de la sécheresse dans les marais de Bourges (France) et les marais de Diourbel (Sénégal). Le projet s'intitule "D'une sécheresse, l'autre. Les marais urbains de Diourbel (Sénégal) et de Bourges (Cher, France) face au changement climatique. Diagnostic scientifique, recherche de solutions adaptatives et mobilisation citoyenne". Ce projet a vu le jour en partant du constat que les deux villes jumelées, abritent des marais en plein cœur des centres villes et qu'énormément de points communs liaient ces deux marais. Notamment leur histoire et patrimoine, leurs usages et surtout leurs vulnérabilités face aux changements climatiques et leurs périodes de sécheresses de plus en plus fréquentes ces dernières années. Plusieurs projets tuteurés ont été réalisés par les étudiants de l'université d'Orléans, comme « Maraîchage et jardinage dans les marais de l'Yèvre et de la Voiselle à Bourges » mené par M. CAMOES Florestan, M. DAUBIE Bastien, M. ROY Valentin, M. PEAN Adrien, M. DRAPEAU Simon, M. BILLARD Alexis , « Usages et conflits d'usages dans les Marais de Bourges » mené par S. ALI, K. DIALLO, M. FLEURIER, K. PAPIN et A.

SONHAYE. Puis le dernier projet de cette longue série est le nôtre "Les marais de Bourges, un territoire de solidarités ?" se basant aussi sur le programme PATAMIL s'intéressant à la justice alimentaire en région Centre et en Inde du Sud et les actions d'aide alimentaire.

-PRÉAMBULE-

-Projet Tuteuré-

Notre projet tuteuré est l'aboutissement d'une longue collaboration mise en place depuis 2020 sur une durée de trois ans entre les marais de Bourges et de Diourbel. Le projet s'intitulant "Les marais de Bourges, un territoire de solidarités ?" porte essentiellement sur les marais de la ville de Bourges et les associations de ces marais prônant dans leurs statuts la solidarité. Il amènera à la création du projet **BOUDIOU** et **PATAMIL** lors d'un colloque scientifique. Concrètement notre projet est donc de s'intéresser aux solidarités internes au sein des associations et externes entre les associations. Nous comptons neuf associations dont les statuts indiquent que la solidarité fait partie des valeurs de l'association, c'est donc pour cela que nous avons pour missions de rencontrer ces acteurs afin de les interroger sur les formes de solidarités qu'ils pratiquent. L'objectif du projet est de repérer les initiatives solidaires des associations, comme de la solidarité alimentaire ou sociale en cultivant les parcelles pour aider les bénévoles dans le besoin ou bien d'échanger les savoirs faire des uns et des autres. La solidarité peut aussi être pour le bien être des marais et de l'entretien collectif. Il nous a donc été proposé de travailler sur la solidarité au sein des marais de Bourges en réalisant un recensement, découvrir les actions menées et d'aller à la rencontre de ces acteurs. En cherchant à repérer toutes les formes de solidarité dans les marais de Bourges, nous nous sommes données pour objectif de :

- Recenser les associations solidaires afin de créer une liste complète
- Nous entretenir avec les différentes associations pour avoir un contact physique et ainsi mieux s'approprier la notion de solidarité de chacun des acteurs
- Comprendre les enjeux de la solidarité dans les marais de Bourges
- Connaître tous les acteurs de la solidarité
- Créer une/des définitions propre de cette solidarité dans les marais
- Et enfin répondre avec l'expérience que nous avons eu dans les marais à la question de départ "Les marais de Bourges, un territoire de solidarités ?"

À la fin de ce projet, grâce à la réalisation de ses objectifs, nous avons pu réaliser de façon objective ce rapport. Et mettre en avant les différents acteurs de la solidarité et la multitude de définitions de la solidarité que nous avons recenser.

PARTIE I- CADRAGE THÉORIQUE

-DÉFINITION ET HISTORIQUE DU MOT "SOLIDARITÉ"-

C'est un concept très populaire de nombreuses politiques d'aujourd'hui, la notion de solidarité est aussi vaste que complexe.

Le dictionnaire Larousse lui prête d'ailleurs les quelques définitions suivantes :

- Rapport existant entre des personnes qui, ayant une communauté d'intérêts, sont liées les unes aux autres : Il existe une solidarité entre les membres de cette profession.
- Littéraire. Rapport d'interdépendance entre les choses : Solidarité entre deux phénomènes.
- Sentiment d'un devoir moral envers les autres membres d'un groupe, fondé sur l'identité de situation, d'intérêts : Agir par solidarité.

Si ces définitions nous renseignent beaucoup plus sur les caractéristiques d'entraide, de sentiment de sympathie que revêt la notion de solidarité ; il faut aussi remarquer que c'est un terme qui revient le plus souvent dans de nombreux discours politiques, mais beaucoup plus dans son caractère juridique. Cette polysémie et complexité du mot qui semble à priori facile à cerner justifie son attribution de "mot-valise" puisqu'il a même été appropriée par d'autres sciences autre que la sociologie (Biologie, Psychologie) qui lui ont également prêté des interprétations.

Zoom sur l'histoire : en remontant à l'origine de ce mot, l'on se rend compte que la solidarité est le concept fondateur même de la sociologie française par Émile Durkheim ; un concept qu'il a largement abordé dans sa thèse publiée en 1893 "De la division du travail social". Durkheim définit la solidarité comme un « comportement coopératif et altruiste visant à aider les autres membres d'un groupe ou d'une communauté, en particulier dans des situations de besoin ou de difficulté ». Il est le premier à distinguer, dès lors, deux types de solidarité : la **solidarité mécanique** et la **solidarité organique**, entre les groupes d'individus pour justifier l'évolution des sociétés traditionnelles aux sociétés modernes (Durkheim, Emile. « De la division du travail social. » Paris: Quadrige, 1893).

Le premier, la solidarité mécanique renvoie au lien traditionnel que l'on observe entre les sociétés traditionnelles partageant les mêmes valeurs et convictions. Ce type de solidarité évolue ensuite vers la solidarité organique dès lors qu'une répartition des tâches s'installe entre ces individus créant ainsi une relation de complémentarité et d'interdépendance entre eux (Velde, Cécile Van de. « Solidarité. » Dans Les 100 mots de la solidarité, 99. Paris: Presses universitaires de France, 2013). Durkheim va plus loin dans son analyse en soulignant explicitement le fait que ce mécanisme de solidarité est soutenu par le droit qui est un indicateur mais aussi un opérateur de ce lien social. Régulateur du système juridique (droits et devoirs), l'Etat est donc le principal régulateur de la solidarité : la solidarité véritable (BLAIS, Marie-Claude. « Solidarité : une idée politique ? » Dans Soliodarité(s): Perspectives juridiques, de Maryvonne HECQUARD-THERON, 35-48. Toulouse: Presses de l'Université Toulouse 1, 2009).

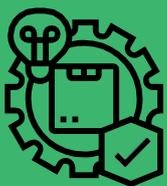
-MÉTHODOLOGIE DU PROJET TUTEURÉ-



Nous avons commencé le projet tuteuré en début février 2023, soit au début de notre deuxième semestre universitaire. Au prime abord, nous avons eu une réunion d'information avec nos trois professeurs encadrants, madame Caroline LE CALVEZ, monsieur Oumar MAREGA et monsieur Bertrand SAJALOLI, afin de nous expliquer les attentes et le déroulé du projet tuteuré.



Ce fut un excellent échange d'informations où toutes nos préoccupations et interrogations ont été abordées et expliquées dans les moindres détails. Au bout de cette réunion, c'est assez naturellement que le partage des tâches et la bonne gestion du travail en groupe s'est faite entre nous, après concertation. Lors de la toute première séance, nous avons échangé sur la notion de solidarité et ainsi nous avons pu découvrir la multitude de définitions qui peuvent être attribuées à cette notion. Notre deuxième séance a été consacrée à l'organisation de nos différentes tâches avec un rétroplanning établi et un journal de bord (rempli chaque séance) afin de toujours être à jour et de ne pas se perdre.



Notre première tâche a été de faire un recensement de toutes les associations susceptibles d'être solidaires dans les marais de Bourges avec l'aide de notre contact, madame Valérie LE PRIOL. Puis, s'en est suivi une première prise de contact avec ces derniers soit par appel téléphonique, soit par mail en questionnant notamment le fait que ces associations se considéraient comme solidaires et si leur activité était directement liés aux marais de Bourges avant de leur demander un entretien.



Suite à ce recensement, nous avons pour projet de rencontrer ces acteurs et de s'entretenir avec eux. Avec monsieur Bertrand SAJALOLI nous avons validé un guide d'entretien d'une durée moyenne de 30 minutes, s'ajoutant à cela une visite des parcelles de 30 minutes.

-MÉTHODOLOGIE DU PROJET TUTEURÉ-



Nous nous sommes déplacés 3 fois sur le terrain, une première fois pour une entrevue avec madame Valérie LE PRIOL, qui nous a présenté les marais de Bourges, puis une rencontre avec les deux associations fédératrices des marais, Association des Maraîchers de Bourges et Patrimoine Marais.

Le jeudi 02 mars nous sommes allés sur le terrain pour faire deux premiers entretiens, puis la journée du 23 mars était consacrée à s'entretenir avec les associations que nous n'avions pas pu voir le 02 mars.



Suite aux entretiens nous avons eu pour mission de créer des fiches (cf. annexe) et de rentrer les coordonnées GPS des parcelles sur un Système d'Information Géographique (SIG). Nous avons également récupéré la localisation de certaines parcelles grâce au recensement fait par Michel MELIN (Président PM) sur la carte cadastrale des marais de Bourges. Avoir ces données nous a permis de créer une carte générale des parcelles occupées par les associations. Et ainsi de faire des cartes permettant de localiser les parcelles en fonction des associations.



Le dernier travail que nous avons réalisé est un poster sur le thème de la solidarité dans les marais (avec l'aide d'une professionnelle), puis de rédiger ce rapport afin de retracer tout notre travail.

Chaque séance (les jeudis) étaient consacrées à l'avancement du projet et à la concertation de ce qui devait être mis à jour et fait pour la séance suivante, comme l'illustre notre rétroplanning à la page suivante.

	S1 16-22 janv	S2 23-29 janv	S3 30janv-5 fev	S4 6-12 fev	S5 13-19 fev	S6 20-26 fev	S7 27fev-5 mars	S8 6-12 mars	S9 13-19 mars	S10 20-26 mars	S11 27mars-2 avril	S12 3-9 avril	S13 10-16 avril	S14 17-23 avril	S15 24-30 avril	S16 1-7 mai	S17 8-14 mai
aire les modèles à remplir le atropianing	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
rise de contact vec les associations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
rise de RDV vec les associations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ntretiens avec as associations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
édaction des ches associatives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
oster	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rédaction du rapport de fin de projet	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Nom	Catégorie	Adresse	Référent	Mail	Tel	RDV	Lien	Numéro de Parcelles	Coordonnées GPS
Association des Maraichers de Bourges	Amicale, groupement affiliataire, clubs, relation Culture, Art et Patrimoine Environnement, écologie Loisirs Vie locale et citoyenne	Moulin De La Voiselle 5 boulevard Chanzy 18000 Bourges	Michèle JEGOU	amb19@laposte.net	06 31 95 08 72	26/01/2023	http://amb-maraichers-bourges.fr		
Les Jardiniers d'Eau	Environnement, écologie Solidarité, social, humanitaire	23 Rue Nicolas Leblanc 18000 Bourges	Antoine GANGNERON	jardiniersdeau@gmail.com	Tel : 06 80 30 67 38 Port : 06 80 30 67 38	26/01/2023		BO18 (entretenu), BR156 (mise à disposition de l'association Les Pipites), BR159 (entretenu), BO142 (en partie louée), BO 149 (louée), BO153 (entretenu), BO163 (entretenu), BP7 (entretenu), BP74 (à défricher), BP79 (à défricher), BP33 (en partie louée), BP34 (cultivée), BR33 (cultivée), BR34 (cultivée), BR191 (entretenu)	47.0915233, 2.4050649
Les Jardiniers Solidaires	Catégories formation Environnement, écologie Solidarité, social, humanitaire	Maison des Associations 28 rue Gambon 18000 Bourges	Michel Benoît	lesjardinierssolidaires@orange.fr	06 51 72 96 18	26/01/2023	lesjardinierssolidaires.wordpress.com		47.0908563, 2.4045618
Atout Gem Aulisme 18	Amicale, groupement affiliataire, clubs, relation Loisirs Solidarité, social, humanitaire Vie locale et citoyenne	77 Rue de Sarrebourg 18000 Bourges		atoutgemaulisme18@gmail.com	Tel : 02 48 64 09 68 Port : 06 72 16 83 24	26/01/2023	atoutgemaulisme18@gmail.com		
Patrimoine marais	Environnement, écologie Vie locale et citoyenne	Moulin de la Voiselle 5 boulevard Chanzy 18000 Bourges	Michel MELIN	michelmelinbgs@gmail.com	06 43 84 69 86	30/01/2023	www.patrimoine-marais.org		
Réseau d'Echanges Réciproques de 71voirs	échanges, créer du liens, culture, connaissances, parents, familles, liens, animation, solidarité, savoirs, apprendre, relations, adolescents, sorties, enfants, vie de quartier, réseau, soutien, partage, vivre ensemble, réciprocité, convivialité	15 Rue Jean Rameau, 18000 Bourges	Adeline POMI (Coordinatrice)	rens@rens-bourges.org	06 29 34 09 27	09/02/2023	https://rens-bourges.org/		

COLLOQUE

-CONTRAINTE RENCONTRÉES DANS LE CADRE DU PROJET-

Dans le cadre de la réalisation de notre étude, nous avons dû composer avec quelques contraintes.

La plus grande des difficultés a été la prise de contact avec les différentes associations. Que ce soit par mail, appel téléphonique ou message ; nous avons eu du mal à avoir un premier contact avec les différentes associations que nous avons pu recenser.

Pour les associations que nous avons finalement pu contacter, nos premiers échanges avec certains acteurs nous ont tout de suite fait comprendre l'environnement, l'ambiance délicate et les rapports houleux qui existent entre ces différentes organisations. Durant toute la durée de notre enquête, nous n'avons pu rencontrer ou même échanger avec certaines associations, nos différentes relances étant restées sans suite jusqu'à la clôture de notre étude. Pour les associations qui ont malgré tout répondu à nos relances, l'absence de disponibilité nous a obligé à envoyer notre questionnaire par voie électronique et de recevoir un questionnaire rempli à distance avec des biais de réponses.

Toutefois, pour les associations qu'on a eu le plaisir de rencontrer, le temps prévu pour nos entretiens étant un peu trop long, nous avons dû réduire au maximum nos entretiens afin de pouvoir passer sur tous les sujets de notre guide d'entretien et aussi avoir le temps de visiter les marais.

Enfin, de notre côté, nous avons dû composer entre les cours et le projet tuteuré ; ce qui ne nous a pas donné beaucoup de liberté dans nos planifications d'entretien.

Néanmoins, étant un groupe très dynamique et ayant évolué la quasi-totalité du temps, en autonomie ; nous avons adopté une méthodologie efficace en mettant à profit les compétences de tout et chacun afin de présenter un meilleur projet.

Le résultat est le présent projet que nous vous soumettons, gage de tout notre engagement pour la parfaite réussite de la tâche qui nous a été confiée.

PARTIE II- PLURALITÉ DE LA SOLIDARITÉ : LES MARAIS DE BOURGES

En premier lieu, comme indiqué précédemment dans notre méthodologie de travail, nous avons établi un questionnaire, dans lequel plusieurs questions sont consacrées à la solidarité. Ces questions nous ont permis de savoir comment les associations perçoivent la solidarité, comment elles la définissent.

Grâce à notre étude, nous avons pu établir plusieurs pratiques de la solidarité dans les marais, que nous avons catégorisées en fonction de la pratique la plus mise en avant. Nous avons établi 5 catégories :

Credit :Frédy KETOUNOU



La solidarité alimentaire : cette solidarité se traduit par une pratique du maraîchage dont le but est la consommation. Par exemple, les Jardiniers d'Eau utilisent une de leur parcelle comme jardin partagé, où chaque adhérent peut venir aider en fonction de ses moyens - en fonction de leur forme physique, s'ils ont un handicap ou non etc - pour cultiver fruits et légumes sur la parcelle.

Le produit est redistribué aux membres qui ont participé à la culture. Pour cela, l'association privilégie les adhérents qui n'ont pas forcément les moyens de s'alimenter correctement. Les Jardiniers Solidaires utilisent également le principe de jardin partagé, dans un but de solidarité alimentaire. Mais, à la différence des Jardiniers d'Eau, les Jardiniers Solidaires incluent également des pratiques maraîchères bioéthiques. On entre alors dans la Solidarité écologique.

La solidarité écologique est un type de solidarité qui met en avant la responsabilité collective, en matière de production agricole pour la protection de l'environnement, la sauvegarde et la pérennité des ressources naturelles. L'association des Jardiniers Solidaires ont des pratiques respectueuses de l'environnement.



Credit :Mélicca DRAGYN

Tous les déchets sont soit recyclés, soit donnés dans un but de solidarité. Par exemple, le bois n'est pas brûlé, mais donné aux adhérents, afin qu'ils puissent se chauffer. Le travail est partagé et l'association a pour but de transmettre du savoir : les adhérents les plus expérimentés forment les moins expérimentés. D'ailleurs, on a également classé cette association dans la catégorie "solidarité par échange de savoirs et de compétences".

Credit :Mélicca DRAGYN



La solidarité par échanges de savoirs et de compétences : l'association Réseau Échanges Réciproques de Savoirs est l'association qui définit le mieux cette catégorie. En effet, son but est d'échanger les savoirs. C'est un réseau national, très actif à Bourges, puisque l'association a créé deux autres pôles : Mieux Vivre Ensemble (qui concerne les habitants des quartiers nords de Bourges) et Rivage (qui concerne uniquement les familles).

Afin d'avoir une offre de savoir diversifiée, l'association a également reçu une donation : une parcelle dans les marais de Bourges, dans le but d'échanger des savoirs en lien avec le jardinage et le maraîchage, mais également pour offrir un coin de détente à ses adhérents. Les associations étant également dans la perspective d'échanger les savoirs sont : Les Jardiniers Solidaires et les Jardiniers d'Eau, puisqu'ils se forment en interne.

Credit : Patrimoine Marais



La solidarité sociale : nous avons remarqué que pratiquement toutes les associations ont une direction sociale. En effet, chaque association promeut la diversité de ses adhérents, chaque individu peut venir tel qu'il est. Plusieurs associations présentes dans les marais de Bourges utilisent leur parcelle à des fins plus de loisirs ou permette de créer du lien social, comme la parcelle de l'association Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs. D'autres association sont des associations à but sociales, comme l'association Espoir 18, qui s'occupe des personnes ayant des maladies mentales et ayant des difficultés à s'insérer dans la société ; l'association le Relais 18, qui s'occupe des personnes en situation de handicap ; le GEDHIF qui s'occupe également des personnes en situation de handicap ; l'association Entraide Berruyère qui travaille sur la réinsertion professionnelle (l'association utilise sa parcelle dans ce but précis).

Credit : Mélissa DRAGYN



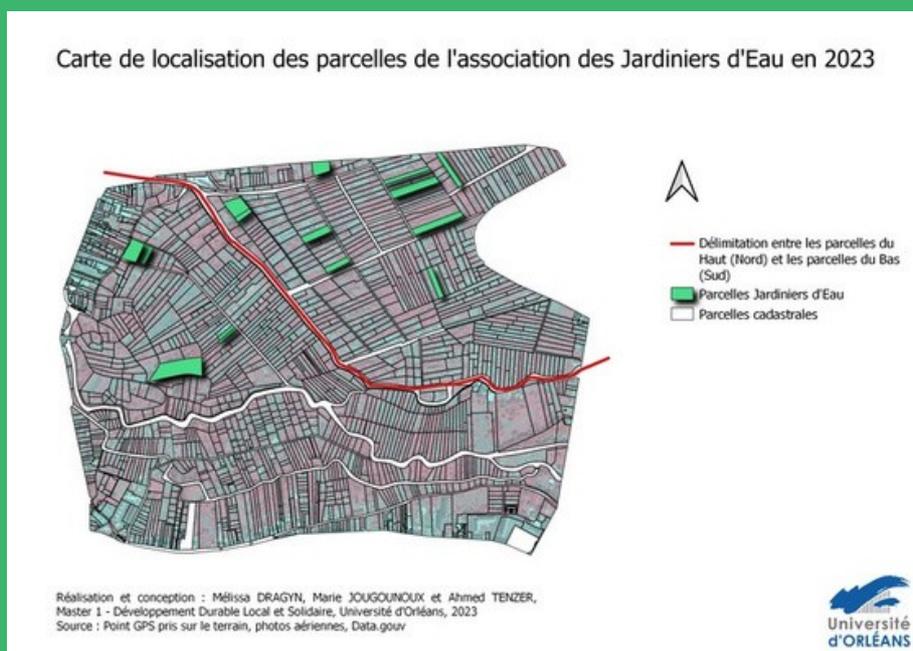
Enfin, le dernier type de solidarité que nous avons pu définir, c'est **la solidarité fédératrice**, le principe de fédérer les acteurs des marais, de permettre aux associations, propriétaires etc d'avoir un représentant. Cette solidarité est pratiquée par 2 associations : l'Association Maraîchers de Bourges et l'association Patrimoine Marais. Chacune des associations ont des activités semblables, mais les pratiquent différemment. Par exemple, l'Association des Maraîchers de Bourges va mettre en avant et aider plus facilement les acteurs des marais pratiquant un maraîchage non problématique pour l'environnement. Ces deux associations permettent également de créer de la cohésion par la fédération, notamment lors d'évènements comme la fête des marais.

Pour synthétiser, les marais de Bourges sont une véritable niche de solidarité. Nous avons pu comprendre comment cet espace naturel, enclavé en centre ville, peut être pratiqué, valorisé et fabriqué par ces associations en faisant de la solidarité. Nous avons également pu constater que les associations, bien qu'elles puissent avoir des pratiques différentes peuvent s'inscrire dans une même catégorie. La solidarité dans les marais de Bourges semble être le fil conducteur de la cohésion et permet une bonne cohabitation. Cependant, nous allons voir que la cohabitation peut présenter certaines limites.

Nous vous avons illustré nos données et partagé nos analyses. Et pour approfondir notre réflexion nous allons constituer une partie au-delà de dire et dévoiler une dualité au sein des marais.

-ESPACES-

Tout d'abord une dualité spatiale : les marais du haut et du bas. La carte ci-contre permet de visualiser cette « frontière », la ligne rouge qui suit la Voiselle délimite les marais : du haut vers le chemin de fer et les marais du bas, l'espace en dessous de cette ligne rouge.



Une fracture spatiale qui se traduit par son mode d'accès. Les marais du haut ne sont accessibles qu'en barque et donc ne permettent pas au grand public de s'y approcher facilement. Alors qu'à l'inverse les marais du bas sont aménagés de sentiers pour que la population puisse se promener.

Un critère qui modifie les enjeux de celui-ci : les politiques émises ne sont pas abordées de la même manière par les marais du haut et du bas. Par exemple avec le fait de « valoriser » les marais par la sensibilisation via des activités de balade au grand public ... une politique pas très appréciée par les marais du haut souvent à la recherche d'intimité (Cf. entretien avec AMB). Nous comprenons que cette différence spatiale implique aussi une autre appropriation du territoire et donc peut-être une pratique différente de la solidarité.

En effet, la solidarité sur les parcelles sont surtout « des services » rendus aux voisinages. Mais la dualité du haut et du sud se fait ressentir lors de l'entretien des canaux contre la Jussie. Les usagers des parcelles du bas ne souhaitent pas aider à l'entretien des parcelles du haut « ils ne nous aident pas, on ne les connaît pas » (cf. entretien avec AMB) où la solidarité semble s'arrêter au territoire de chacun, et non à la globalité de l'espace des marais.

-STATUT PUBLIC, PRIVÉ-

Au-delà de l'espace binaire, son statut nous questionne aussi. Les marais de Bourges, un espace classé et protégé depuis 2003 d'après les monuments et sites naturels de France. Une reconnaissance à échelle nationale, les marais de Bourges sont reconnus comme espaces à intérêt général. En tant qu'espace classé, toute modification doit être soumise à une autorisation spéciale du préfet ou du ministre chargé des sites. Un classement qui permet une protection et un soutien national public.

Pourtant cet espace « public » est aménagé de parcelles privées. Nous nous trouvons alors dans un espace hybride ou semi-privé : espace public abritant une majorité d'espaces privés. Ce statut trouble lors de projets d'aménagement : pour quelle cible : public, privé ? Un flou pour l'appropriation de chacun. Un sentiment d'appartenance peu clair qui peut gêner la conduite, la création de formes de solidarités.

Comme le soutient le psychanalyste Jay FRANKEL « solidarité où un sentiment d'affinité universel favorise la compassion et le sens d'une responsabilité de prendre soin d'autrui, ce qui donne de l'importance au fait de réfléchir à ce que nous faisons » (Frankel, Jay. « Deux formes de solidarité : leur relation à la capacité de penser et à l'aliénation », Le Coq-héron, vol. 233, no. 2, 2018, pp. 86-92.), nous comprenons que ce statut complexe ne permet pas une appropriation à son maximum pour le grand public. Et donc les formes de solidarités peuvent sembler limitées dans ce territoire privé. Et pourtant cet espace est bien d'intérêt général.

-GESTION PAR CLAN : PM ET AMB-

Au cours de notre projet nous avons compris que deux associations fédèrent cet espace : AMB et Patrimoine marais. Ils représentent les marais auprès des institutions (classement des marais en 2003, assises des marais...). Deux associations regroupant un grand nombre d'adhérents (environ 350 chacun), avec une forte influence sur cet espace. Ces deux associations ont leur objectif principal similaire : protection des marais. Mais avec des actions et valeurs différentes. Une dualité s'est constituée entre ces associations.



Credit :Frédy KETOUNOU

Photos avec les représentants de l'AMB avec Nina et Marie.

Credit :Mélissa DRAGYN



Photo du représentant de patrimoine marais avec Nina.

Une concurrence dans leurs actions (trocplantes, balade en barques...), valeurs (d'où la division d'un groupe de PM pour créer AMB) et le nombre de nouvelles recrues. Une tension explicite et connue qui crée des clans au sein du marais : clan AMB ou clan PM. Une adhésion à l'un des clans c'est soutenir soit le traditionalisme de Michel MELIN (PM) soit être contre ce président. Finalement leurs actions se ressemblent et leurs objectifs restent très similaires ; mais la coordination et la gestion de ceux-ci changent entre un clan et l'autre. Cette dualité s'immisce dans la gestion des marais et la solidarité se retrouve divisée en deux. Au lieu de créer des actions de front communs, les solidarités sont catégorisées par le soutien de l'un ou de l'autre ce qui en réduit au final l'impact.

-UNE SOLIDARITÉ EN ÉVOLUTION ?-

En outre de nos réflexions manichéennes, nous souhaitons souligner que les marais connaissent aussi une solidarité globale. Avec des actions représentatives comme la fête des marais qui a lieu tous les ans réunissant de nombreuses personnes autour d'activités festives dans cet espace. Activités de partage, actions de solidarités aussi lors d'appel à la l'arrachage de Jussie, les personnes souhaitant participer à l'entretien des marais se joignent des groupes de bénévoles. Aussi nous avons souligné que les associations avec qui nous nous sommes entretenu souhaitent de moins en moins s'engager avec l'un des clans (cf. entretien question d'adhésion à d'autres association des marais). Nous remarquons également que la solidarité informelle se pratique de plus en plus. C'est-à-dire que la solidarité entre membres adhérents existe mais qu'elle tend à s'effacer, au final le statut ne semble plus si important. En effet, les services de voisinage sont de plus en plus prépondérants lors des actions solidaires internes aux usagers (bien qu'il existe des particularités notamment avec les associations des Jardiniers d'Eau et des Jardiniers Solidaires, bien qu'ils soient voisins leur différence de gestion de jardins crée une tension).

La solidarité externe est plus présente au marais du bas car ils accueillent plus facilement les usagers externes notamment avec l'accès aux sentiers. Une dualité existe aussi dans les formes de solidarités : externe et interne mais cela n'interdit pas une solidarité globale et transversale qui serait meilleure pour les marais.

Au-delà de la dualité, la solidarité est bien présente sous différentes formes. Nous en avons été témoins : elle se définit, s'exerce différemment selon les espaces, les acteurs. Un concept flou mais au sein des marais, un concept bien présent et en évolution dans ses pratiques (plus de services moins de formelles).

-CONCLUSION -

Pour conclure, ce travail nous a permis d'apporter une réponse scientifique sur l'existence de solidarité et ses formes sur le territoire des marais de Bourges.

En effet, à la suite d'entretiens avec les acteurs de solidarités choisis lors d'un recensement, nous avons pu récolter des informations explicites et implicites sur la solidarité exercée sur leur territoire (parcelles de marais de Bourges). Nous avons catégorisé ses formes de solidarités en 5 groupes. Des catégories nous permettant de les relier à des valeurs communes ou au contraire dévoiler leur différence.

Des différences sur lesquelles nous nous sommes attardés. Nous avons remarqué qu'une dualité existe, perdue et évolue à différente échelle. Les marais de Bourges, espaces publics et bucoliques abritant des propriétaires privés en discordes. Des désaccords traduits par une appropriation et une gestion différente du territoire.

Nous pouvons tout de même affirmer que les marais de Bourges sont un territoire de solidarités.

Ce travail nous a apporté une expérience professionnelle significative. Nous avons dû répondre à une demande de mission dans un temps donné. Nous avons travaillé en équipe dans une presque totale autonomie. Ce qui nous a permis d'explorer concrètement l'expérience de terrain. Une expérience scientifique et humaine grâce à l'exploration de la notion de solidarité, un terme universel de notre quotidien et fondamentale pour notre futur.

ANNEXES

- 19.** Nos questions pour l'entretien semi-directif
- 21.** Nos rushes d'entretiens
- 30.** Nos fiches réalisé suite aux entretiens
- 38.** Nos cartes pour une meilleure visualisation des parcelles

LE QUESTIONNAIRE 1/2

Identité

1. Nom/Prénom :
2. Rôle dans l'association ?
3. Téléphone de l'association ?
4. Mail ?
5. Adresse du siège ?
6. Zone d'action de l'association ?
7. Nb de bénévoles ?
8. Nb de salariés ?
9. Date de création de l'association ? 2012
10. Objet de l'association (d'après les statuts) ?
11. Objectifs (année)

Association

12. But lucratif ou non ?
13. Cible de l'association ?
14. Quelle est votre stratégie d'adhésion ? (quels est la population ciblé, où est-ce que vous mettez vos affiches)
15. Définissez-vous comme une asso solidaire ?
16. Qu'est-ce que la solidarité pour vous ? (Mots clés) par quelles actions, spontanée (théorique/ opérationnel) ?
17. Quel est le rôle des salariés ?
18. Quel est le profil des bénévoles ?
19. Adhérents asso patrimoine marais ? adhérents maraîchers de Bourges ? Adhérents aux deux ?
20. Quelles difficultés rencontrez-vous dans vos actions ?

Pratiques dans les marais

21. Location ou propriétaire ou partenariat ?
22. Combien d'hectares ?
23. Numéros de parcelles ?
24. Quelles sont les actions de l'association ? Plusieurs actions relatives au marais ?
25. Fonctionnez-vous avec d'autres assos, lesquelles? Quelle est la nature des liens avec les autres associations ?
26. Quelles sont vos pratiques (bio,...), jardinage, maraîchage ?

LE QUESTIONNAIRE 2/2

Attachement aux marais

27. Depuis quand utilisez-vous les marais de Bourges dans le cadre de votre association ?
28. Pourquoi s'installer dans les marais ?
29. Souhait de changement ? Pourquoi ?
30. Avez-vous vu des changements au sein du marais ? (climatique, organisationnels, fréquentation etc). Est-ce que ces changements entravent ou modifient vos actions ?
31. Si produits maraîchers, qu'en faites vous ? (redistribution, aide alimentaire, auto-conso, vente marché ?)

Entretien et gestion des marais

32. Participez vous par vos actions à l'entretien et la gestion des marais ? Par souci d'environnement ou de bon déroulé de vos activités ?
33. Est-ce que cela fait partie de vos objectifs/activités ?

ENTRETIEN AVEC AMB

I - Identité

Secrétaire Maxime FROELIGER (avant et toujours trésorier adjoint)
Présidente Michèle JECOU depuis mars 2022 (avant et toujours trésorier)
5 boulevard Chancy à Bourges
Tout les marais de Bourges notamment les marais classés (- chemin lisse + parfois on aide mais en service)
Tel : 06 31 95 08 72
E-mail : amb18@laposte.net
Nb bénévoles : 0 salarié 420 adhérents 30 bénévoles (20 au CA + services sur qui on peut compter)
Création : 1998
Objet, valorisation des marais : statut cf mail 5 points
Argent : brocante + trocplantes + randonnées
Pas d'indemnité
Objectif année : non les 5 points au dessus
+ services (coupe un arbre)

II - Association

But non lucratif
Cible : tout le monde
Association solidaire : solidaire des maraîchers vu qu'on les représente
Solidarité : ca serait aide entre maraîchers = concret / entraide (qu il n'y a pas forcément) Collaboration
: du tout chacun chez soi
Difficulté : recruter des bénévoles pour arracher la jussy (pas 10 bénévoles) + extérieur du marais « faut le faire quand même »
→ activités dur : peur de l'eau, arracher par paquet c'est lourd
travail de chien pas beaucoup de volontaires

III - Pratique dans les marais

Aucune parcelle possède aucun terrains : asso fédératrice
Actions : arbres + arrache herbes + visites guidées terrestre pour les écoles/ France ahlzeimer ; parcours 1h/ 2h minimum 6 personnes (site asso pas office de tourisme)
Pas de pratique jardinage / on est « bio direct » pas d'appellation chaque maraîchers fait comme ils le souhaitent (paille/ permaculture)
assez sensibilisé bio askip

IV - Attachement aux marais

Depuis 1998 il y avait déjà une autre asso avant
Pourquoi les marais : rendement potager
1640 : ça a toujours était la + terre excellente Moustique
après 20h l'été mdr
Fonctionne pas autres asso mais ils se parlent bonne « relation »
Changement : + aides de la mairie de Bourges / publique = pollution du lungis commence à Bourges Nord / entretien/ digues + chemins publics
Changement réchauffement : sécheresse marais 2019/ 2022 = pas ordinaire 80% assèche Matias du haut plus d'activité pdt récolte
> morale en prend un coup -> pas d'act solidaire entre eux + individuel

V - Entretien + gestion marais

La jussy très ponctuelle pas marque dans les statuts pour rendre service
→ autorisation nécessaire
Proprio tenu d'entretenir normalement
Beaucoup de vol certains quartiers des marais parcelles pas loin de voitures (rue babylone) Surplus de légumes : partage aux voisins maraîchers proximité
Cagette sur les chemins quand trop de légumes
Prochaine activité: brocante 1er mai
Assise marais très concrète changement avenir maybe
Marais privée majoritairement mais vision générale + publique supporte pas de privatise les chemins
Pas d'aide public sur territoire privée mais il y a eu DIGC
Problèmes viennent pas des maraîchers viennent d'ailleurs

ENTRETIEN AVEC ESPOIR 18

I- Identite

Un conseil d'administration porté par des bénévoles (04)+ un membre de droit qui représente l'hôpital Georges Sand+ 21 salariés + appui de gestion représente à peu près 150 à 160 personnes sur l'ensemble du département du Cher

Les bénévoles sont plus là pour faire fonctionner l'association et les structures. Ce n'est pas forcément des bénévoles comme ce que l'on peut retrouver dans d'autres associations qui vont animer des ateliers qui vont organiser des choses. L'animation c'est le travail des employés.

L'association a chaque année des objectifs pour développer l'association sur le plan de la représentativité et la communication dans le département du Cher.

5 structures : Service d'accompagnement à la vie sociale (Suivi vie quotidienne, suivi d'insertion socioprofessionnel), une résidence accueil (faire en sorte que les personnes maintiennent leurs logements et qu'elles s'y sentent bien) et 3 groupes d'entraides mutuelles (réaliser ensemble des activités d'entraides).

Mise à disposition de personnels pour ces structures

Objet : Petite association locale qui a pour but de Permettre un mieux-être pour les personnes en handicap psychique dans le Cher

- SAVS : 95 places
- Rac : 9 logements
- GEM : 1 Bourges 1 Saint Armand 1 Vierzon

II- Association

But non lucratif créé en 1991 à l'initiative des personnes membres des l'UNAFAM (Union Nationale des amis et familles de malades psychiques) : Formation aux proches des malades.

Une fois que les malades ont fini leurs traitements et reviennent dans leurs domiciles, ils sont livrés à eux-mêmes. L'idée était donc de créer une association employeur d'un service qui puisse venir en aide à ces personnes et leurs permettre de reprendre les bonnes habitudes : Création de l'envol.

Personnes avec handicap psychique en demande d'aides (usagers qui expriment un besoin) : 18-65 ans Profil des bénévoles

Bénévoles partageant les valeurs de l'asso

Partenaires : UNAFAM, DDTESTP, Conseil départemental, FDPH

Profil des salariés

Personnes partageant les valeurs de l'association

Personnes pouvant apporter quelques choses en termes de créativité

Appétence pour le jardinage

Activités

Accompagnement à domicile

Reprendre des habitudes de vieMots

clés solidarité

Entraide, Lutter contre la discrimination, intégrer les personnes les en handicap, être là pour les personnes dans le besoin, apporter un soutien

AMB – PM adhérentau 2

Difficultés

Période Covid

Moyens de déplacement (Intervention dans l'ensemble du département du Cher) surtout dans le milieu rural Pas de local disponible dans les milieux ruraux

Déplacement des membres vivant en milieu ruraux

Défaillance du système de gouvernance (structuration de la gouvernance – 2 chefs de services mais pas de directeur)

Parcelles

Propriétaire

III- Pratique dans les marais

Acquisition du jardin

Permettre aux usagers de gratter la terre

Manifestations : lieux de pic-Nic, balades

Ateliers jardins : formations aux techniques de jardinage

Facilitation d'accès à des parcelles en location Facilitation

de gestion de ces jardins entre les usagers Garant des usagers

Mise à disposition d'outils

Prise en charge de certaines activités par les salariés (surtout activités physiques) Randonnées dans les marais avec droits d'entrées

Fêtes des marais (fin Août)

Culture de Rosier pour la création de produits artistiques (composition florale)

Profiter du bon temps : permettre aux usagers de sortir de leurs appartements , cadre paisible

ENTRETIEN AVEC ESPOIR 18

Partenariats

Actions communes ponctuelles avec d'autres associations mais rien de plus

Gem Autisme : usagers participant à Espoir 18 et Gem autisme

Ville de Bourges

Partenaires locaux et institutionnels

ASAB

Acteurs locaux

Certification ?

NON

Récoltes

Chaque usager dispose de ses produits comme il l'entend.

Ateliers cuisine et Partage

Osier : vente des produits le jour de la randonnée (Bénéfices à l'association : 6 000 euros budget annuel)

Partenaires financiers

Dons

Subvention municipalité

IV- Attachement aux marais

Date utilisation marais : 2012

Pourquoi ? : cadre naturel ; spécificité de Bourges ; parcelles gracieuses, production facile Changements au sein des marais

Sécheresse ; envahissement par la Jussie, difficulté d'arrosage par canicule Les associations toujours présentes

Entretien plus ou moins réguliers des marais

Fréquentation des marais présente

V- Entretien et gestion des marais

Entretien des canaux pour lutter contre la Jussie

Pour l'environnement et aussi pour le bon fonctionnement de nos activités

ENTRETIEN AVEC GEDHIF 18

Questionnaire incomplet car nous n'avons pas pu rencontrer cette association. Le questionnaire a été rempli par mail.

I-Identité

Nom/Prénom : Gaëlle DEMILLIER
Rôle dans l'association ? cheffe de service
Téléphone de l'association ? 0248230666
Mail ? gaelle.demillier@gedhif.fr
Adresse du siège ? 143 rue André Charles Boule 18230 SAINT DOULCHARD
Zone d'action de l'association ? action sociale et médico-sociale
Nb de bénévoles ? 20 environ
Nb de salariés ? 300 environ
Date de création de l'association ? 1955
Objet de l'association (d'après les statuts) ?
Objectifs (année)

II- Association

But lucratif ou non ? oui
Cible de l'association ? personnes en situation de handicap et leurs familles
Définissez-vous comme une asso solidaire ?
Qu'est-ce que la solidarité pour vous ? (Mots clés) par quelles actions, spontanée (théorique/ opérationnel) ?
Quel est le rôle des salariés ? professionnels de l'accompagnement médico-social
Quel est le profil des bénévoles ? parents et familles
Adhérents asso patrimoine marais ? adhérents maraîchers de Bourges ? Adhérents aux deux ?
Quelles difficultés rencontrez-vous dans vos actions ?

III- Pratiques dans les marais

Location ou propriétaire ou partenariat ? PropriétaireCb
d'hectares ? ne sait pas
Numéros de parcelles ? ne sait pas
Quelles sont les actions de l'association ? Plusieurs actions relatives au marais ? le marais associatif sert de support éducatif à la section adaptée à l'ESAT (SAESAT)
Fonctionnez-vous avec d'autres assos, lesquelles ? non
25. Quelles sont vos pratiques (bio,...), jardinage, maraîchage ? jardinage

IV- Attachement aux marais

Depuis quand utilisez-vous les marais de Bourges dans le cadre de votre association ? environ 10 ans Pourquoi s'installer dans les marais ?
Souhait de changement ? Pourquoi ? non
Avez-vous vu des changements au sein du marais ? (climatique, organisationnels, fréquentation etc). Est-ce que ces changements entravent ou modifient vos actions ? vols réguliers
Si produits maraîchers, qu'en faites vous ? (redistribution, aide alimentaire, auto-conso, vente marché ?)

V- Entretien et gestion des marais

Participez vous par vos actions à l'entretien et la gestion des marais ? Par soucis d'environnement ou de bon déroulé de vos activités ? non
Est-ce que cela fait partie de vos objectifs/activités ? non

ENTRETIEN AVEC LES JARDINIERS D'EAU

I- Identité

Antoine GANGNERON Nathalie BUGNET Maryke LE MOUËL Président

Bénévole

Bénévole

25 parcelles

2000m2 dans les marais

Les gens qui sont passé, qui ont réellement contribué, il y en a une 50e. Toutes les semaines la fourchette c'est entre 5 et 15
Aucun, pas de moyens. Par contre ils ont une prestation de service (maraîcher bio). Question qui se pose d'avoir un service civique (compétence relationnel et technique). Janvier 2019

Préservation de l'environnement, éducation, culture, solidarité.

Agrandir la parcelle cultivée. Installer un coin fleurs et un coin production.

II- Association

Non, ce qui n'empêche pas de vendre quelques légumes pour racheter des semis ou du matériel.

Pas de cible. Après il faut que les gens soient sociables. C'est vrai que c'est du travail en commun, on est pas perso. Les gens viennent, si ça ne correspond pas à ce qu'ils cherchent, ils sont libres de ne pas revenir. Recrutement continu.

C'est vrai que c'est mieux quand les gens ont besoin de légumes. Ceux qui sont nourris ou qui ont pleins de dons, qui n'ont pas besoin de se baisser pour avoir des légumes. Faut être intéressé par le fait de repartir avec des légumes, sinon on se fatigue vite. C'est riche de mixité sociale.

Après on n'est pas équipé non plus mentalement pour accueillir des gens asociales.

Oui, jardin partagé. alors que le départ c'était peut-être plus préservation de l'environnement, ce qui fait vibrer Antoine c'est le volet solidaire. Pouvoir accueillir du monde, et être dans un mouvement solidaire ça lui plaît.

Partage / accueil / bienveillance / diversité / confiance / respect / échange

Aucun

Adhérente aux deux.

La difficulté pour eux, c'est le recrutement, de pouvoir élargir le cercle des bénévoles.

III- Pratiques dans les marais

Partenariat avec la fondation des nana du Berry, qui sont les propriétairesBO

18 153 154

Restaurer des parcelles dans les marais qui sont en friches, les cultiver en partageant le travail et le fruit du labeur, mettre en location certaines parcelles défrichées ou mettre à dispo pour d'autres associations.

Il faut les remettre en état, jeudi matin maraichage et mardi matin remise en état (débroussailleuse etc)

Secours catholique, l'ordre de Malte, ESOPE, la fondation des afre du Berry, les jardiniers solidaires Jardinage, maraichage, certification bio

IV- Attachement aux marais

Depuis le début, association créée dans le but de valoriser le marais, dans le cadre de la donation

Très clairement quand on est propriétaire, on est attaché à sa terre, donc ils sont attachés à leurs parcelles.

Trop récent pour constater des changements. Deux étés différents, un premier été froid, un deuxième été très chaud. Maryke : assèchement des fossés devient problématique, on peut plus accéder aux parcelles des marais du haut. entrain des coulants c'est un gros travail.

On s'adapte aux changements, parce que c'est imprévisible. Il faut faire preuve d'une grande flexibilité.

Partage égal entre les bénévoles. Si surplus, les productions peuvent être données à d'autres causes comme ESOPE Bourges.

V- Entretien et gestion des marais

Entretien des parcelles pour pouvoir mettre en location et pour que l'entretien soit plus simple. Mise à disposition d'une parcelle pour faire de l'habitat partagé

L'association participe à l'entretien des marais, notamment parce que c'est nécessaire à la bonne santé du sol, et donc à la mise en culture des parcelles.

ENTRETIEN AVEC LES JARDINIERS SOLIDAIRES

I- Identité

Michel

Lauranne (service civique) Président

Rue de babylone

20 bénévoles et environ 100 adhérents

Les marais de Bourges

pas de salariés juste des service civiques (2) salariés qui a arrêté 1 semaine mais des stagiaire 2014

formation au jardinage maraîchages et pratiques respectueuses de l'environnement

1. Produire légumes et fruits au profit des adhérents, de leurs proches et des familles
2. Mettre en commun autant que nécessaire et selon leur disponibilité, les locaux, matériels, produits et semences appropriées
 1. Expérimenter et développer des productions d'intérêt social ou humanitaire dans son
 2. jardin ou dans des parcelles partagées, notamment au profit de familles en difficultés
 3. Améliorer l'efficacité et la sécurité de chacun en partageant conseils, pratiques,
 4. savoir-faire et connaissances
 5. Soutenir les réalisations et valoriser les résultats des adhérents
 6. Favoriser toutes les initiatives d'entraide et de solidarité
 7. Former au jardinage et aux techniques respectueuses de l'environnement, les
 8. nouveaux adhérents et personnes intéressées, en mettant à disposition moyens et
 9. documentation appropriés
10. Défendre les intérêts matériels et moraux des adhérents et les représenter dans
11. toute instance consultative ou décisionnaire
12. Et plus généralement, organiser toute autre activité liée au jardinage

II- Association

non les font se balance pas de bénéfice, il peut y avoir des excédant dans la vente de légumes mais sert à réparer et acheter du matériel formation au jardinage propre et environnementales

Association solidaire

coup de main, travailler dans des conditions favorables, solidarité c'est de bénéficier d'une aide, partage des biens, le travail en commun dans l'intérêt collective des marais car si l'eau ne passe plus tous les marais sont privés

Non indépendant car pas les même ambition, chose différentes

après le covid la démotivation des gens et la peur du covid de moins en moins d'adhérents

III- Pratiques dans les marais

locataire et le proprio c'est Antione et ses enfants

3030 m2 6600M2 repartis sur 6 + le jardin des écoles de la MJC de Baudins

reprenre le document, le travail en commun dans l'intérêt collective des marais car si l'eau ne passe plus tous les marais sont privés, assises des marais, proposition de broyer le bois au lieu de le brûler

Ponctuellement si cela est demandé, stagiaire qui viennent en organisme de formation, lycée agricole, partenariat avec assos pour les étrangers qui viennent en France et elle vont prendre une parcelles

pas l'appellation mais pratique bio pour l'environnement S',engage a respecter des principes bioéthique

IV- Attachement aux marais

Depuis 2014

opportunités beaucoup de friches et beaucoup de population qui habite Bourges mais les jardins qu'ils cultivent avec les handicapée de Trouilly c'est autre part plus d'aide, plus de bénévolat

Au niveau des sécheresses, vivent avec des excès de températures gèler de production -7 en avril 2022 des choses qu'on pouvait faire avant et qu'on ne fait plus, non on s'est adapté : ils préconisent de faire des retenues d'eau pour avoir de l'eau a disposition objectif c'est de la récupérer en été, remplis de soi depuis le covid les gens ne viennent plus et gens qui ont du mal a s'engager pour du bénévolat on ne vend pas non lucratif, ce qu'on fait en légumes on le partage avec les bénévoles

V- Entretien et gestion des marais

oui

oui on lutte contre le brulis

ENTRETIEN AVEC LE RELAIS 18

Questionnaire incomplet car nous n'avons pas pu rencontrer cette association. Le questionnaire a été rempli par mail.

I- Identité

ASSOCIATION LE RELAIS

Solidarité

2 place Juranville 18000 BOURGES

8, 36, 58, 87

50 PERMANENTS 105 salariés en parcours d'insertion CDDI

981

Fondée en 1981, Le Relais est une association de solidarité qui se donne pour objet d'accompagner toute personne ou famille en situation de précarité sociale et économique vers une insertion durable dans le respect de sa citoyenneté et de sa dignité, notamment :

-) en créant et en développant toutes actions favorisant l'accès et le maintien en logement des personnes fragilisées au plan social et économique. Les actions permettent d'apporter inconditionnellement une réponse à chaque ménage quelle que soit leur situation et de les accompagner vers et dans un logement durable de droit commun ou adapté.

Les actions se déclinent ainsi :

accueil et hébergement d'urgence,

évaluation et orientation,

hébergement d'insertion,

accompagnement pour l'accès et maintien dans le logement,

logement adapté,

gestion locative adaptée favorisant l'accès au logement privé (agence immobilière à vocation sociale),

amélioration de l'habitat et lutte contre la précarité énergétique.

-) en accueillant, en exécution des politiques publiques d'aide aux victimes,

toute personne victime afin de :

favoriser son accès aux droits,

participer à la compréhension des procédures de justice,

créer les conditions d'une réparation.

-) en agissant pour offrir un travail ou une activité à toute personne en situation de précarité par la création de structures d'insertion par l'activité économique réalisée en particulier dans les domaines suivants :

agriculture et arboriculture (production, transformation, vente),

espaces verts,

amélioration de l'habitat.

-) en participant aux mesures alternatives à l'incarcération par l'accueil de personnes sous-main de justice¹.

Ces valeurs et la philosophie du Relais sont devenues ses piliers. Ainsi, quel que soit le service, on y retrouve des notions importantes telles que la solidarité, le respect, le nonjugement, la promotion de l'individu et la prévention de l'exclusion. Il s'agit d'accompagner la personne aidée dans le respect et surtout avec la démarche de croire en son avenir. Il est essentiel de penser que l'exclusion n'est pas une fatalité. Au fil du temps, Le Relais a su mettre en place des services utiles pour que les personnes les plus fragilisées de notre société puissent trouver une place digne en fonction de leurs besoins.

II- Association

but non lucratif

association solidaire

salarié répondent aux statut de l'association Adhérent à l'association patrimoine marais

III- Pratiques dans les marais

locataire et propriétaire

1.57 et 0.34

Maraichage biologique en ACI

espace de réinsertion à l'emploi par le jardinage Non

pratique biologique

IV- Attachement aux marais

depuis environ 20 ans

terres différentes de nos sites se rechauffant + vite, au cœur de la ville, manière de travail différente apportant de la diversité de méthode.

pas de changement

BAISSES DES NIVEAUX EAUX ESTIVAUX, réduit le potentiel de production, nous a amené à modifier les types de culture

VENTE PANIERS, MARCHES, redistribution alimentaire

V- Entretien et gestion des marais

QUI Par soucis d'environnement et de bon déroulé de vos activités non

ENTRETIEN AVEC PATRIMOINE MARAIS

I- Identité

Michel Melin président, vice président Robert Berthaud

numéro

mail

moulin de la Voiselle, 5 boulevard Chanzy

zone d'action étendue, changé dans les statut zone d'influence c'est l'ensemble des marais de Bourges qui ne sont pas classés

Bénévoles actifs 40 pour les périodes estivales sinon 10 et adhérent 300 environ pas

de salarié mais dossier pour Service civique

1971, 19ème année de Melin

Statut : (à chercher sur la feuille)

objectif de l'asso fixé dans les but des statut, pas de fixe à l'année, objectif permanent (organiser la fête lutter contre plante nuisible réparer les barques et avoir des actions pédagogiques et sensibilisation, nombre d'action dans les différents marais) on fête les 20 ans du classement des marais de Bourges(2003) qu'a apporté le classement au marais. solidarité c'est quand on prête du matérielle pour qu'une personne puisse cultiver ou venir en aide à un maraîcher.

II- Association

But non lucratif

Les personnes ciblées sont les maraîchers et les usagers du marais tels qu'ils soient.

solidaire via la solidarité maraîchères

coup de main ponctuel

pas adhérent au AMB

difficultés principales lié à la société, lié à l'indifférence et au manque d'engagement

pratique dans les marais : il gère des parcelles bénévolement pour des propriétaires pas sur place, il sert d'intermédiaire.

partenariat

oeuvres sur tous les marais 135 hectares/ et en tout 200 hectares

III- Pratique dans les marais

numéro de parcelle propriétaire de patrimoine marais BR49

societe horticulture cher/ société pomologique du berry/ marin pêcheur du berrycréé

spécifiquement pour les marais de l'yerres et de la voiselle

créé à l'origine pour fédérer l'ensemble des maraîchers sur un même projet, objectif de rassembler tout le monde et

travailler sous une gestion commune sur l'ensemble des maraichers

vocation de l'asso c'est les marais

IV- Attachement aux marais

changement au sein des marais : changement climatique, plus de période d'à sec, dernière inondation 2020 plus en plus de problème d'eaux et à sec, longue période de sècheresse, les périodes de plantation de semis sont perturbé à cause des saisons beaucoup de maraîchers sont obligé de couvrir les plantations.

V- Entretien et gestions des marais

Au niveau de la fréquentation, depuis le classement il y a plus de tourisme (printemps été) les maraîchers c'est différents au niveau de la population de la tranche d'âge est assez âgés les nouveau jeunes qui arrivent n'ont pas les mêmes manières de cultiver, c'est l'état d'esprit de la société d'aujourd'hui. bénévoles sont moins disponibles qu'avant. C'est plus difficile d'être président aujourd'hui pour des raisons sociétales et administratives et accompagner les changements.

ENTRETIEN AVEC ÉCHANGES RÉCIPROQUES DE SAVOIRS

I- Identité

Bachir

Martine

Salarié médiateur social et référent du pôle de réseau d'échanges de savoirs

Administratrice du réseau d'échanges de savoirs

09 75 59 05 53

rers@rers-bourges.org

15 rue Jean Rameau

18000 Bourges

Echanges de savoirs : adhérents qui peuvent venir de partout²

autres pôles : habitants quartiers nord

150 adhérents échanges réciproques⁴⁰

familles rivage

environ 20 habitantts mieux vivre

5

1997

II- Association

Non

Rivage : famille

Mieux vivre : tout le monde (quartier nord)

aller rencontrer les gens / bouche à oreille

aide / don / diminution de cette solidarité / partage / comprendre les difficultés de l'autre / réciprocité ouverte

coordination des pôles

bénévoles : s'intéressent à la vie du réseau, peuvent être ressources et accompagnements

Patrimoine marais

difficultés autour du thème "savoirs" - renouvellement, trouver des nouveaux échanges, notamment ceux qui sont pas habituels

III- Pratiques dans les marais

Prêt

On sait pas vraiment

Balade

Entraide berruyère pour une prestation de service

Cher emploi animation

Jardinage, pas d'engrais, une attention particulière aux produits utilisés

IV- Attachement aux marais

Depuis environ 20 ans

Parcelle prêtée par une dame qui ne venait pas trop et qui devait partir^{Pas}

de souhait de changement

hiver en été été en hiver

sécheresse (5% été où coulant au plus bas)

jardiniers changent, certaine communauté sont en train de prendre les marais (H-mong)^{annulation}

moment conviviaux à caus cannicule

Auto-conso ou partage

V- Entretien et gestion des marais

Changement dans les pratiques de jardinages

Association Marais Bourges (AMB)

Représenter les maraîchers, apporter des connaissances aux besoins, agir et effectuer toute démarches utiles et développer la solidarité.

Type de structure : Association Loi 1901

Adresse : Moulin de la Voiselle, 5 boulevards de Chanzy, 18 000 Bourges

Tel : 06 31 95 08 72, présidente 2022- 2023, Michèle JEGOU.

Mail : amb18@laposte.net

Référent(e) : Michèle JEGOU (Présidente)

Horaires

Dimanche matin
10h à 12h.

Logistique et activités

Nombre de salariés : Aucun

Nombre d'adhérents: 420

Nombre de bénévoles : environ 30

Activité permanentes : valorisation des marais (ballades, réseau entre maraîcher, brocantes, trocplantes)

Date de création : 1998

Pour qui ?

Tout le monde peut adhérer à l'association.
Usagers des marais.

Zone d'action



La solidarité dans l'association

"Solidaire des maraîchers vu qu'on les représentent"

Mots clés : action concrète / entraide.

L'association et les marais

Statut : Aucun

Nombre d'hectares : BR49

Pratiques agricoles : Aucune

Actions relatives aux marais : ballades, brocante, trocplante.

Entretien des marais : Oui (arrachage juisy, couper les arbres)

Production : Aucune

Informations complémentaires

Association fédératrice pas de parcelles dans les marais.

ESPOIR 18

L'association a pour objet :

- de mettre en œuvre les moyens susceptibles de favoriser l'épanouissement des personnes fragilisées par des difficultés psychiques,
- et de créer des structures et services permettant leur accompagnement vers l'autonomie sociale et professionnelle.



Type de structure : Association loi 1901

Adresse : 51 Rue Bourbounoux, 18000 Bourges

Tel : 02 48 24 50 40

Mail : espoir.18@orange.fr

Référent(e) : Marie-Laure AUDONNET

Horaires :

Du lundi au vendredi

9h-12h

14h-16h

Logistique et activités

Nombre de salariés : 21

Nombre d'adhérents: 150 - 160

Nombre de bénévoles : 4

Activités permanentes :

Date de création : 1991

Objectif de l'année :

La solidarité dans l'association

Entraide, Lutte contre la discrimination, intégration des personnes en situation d'handicap, Ecoute, soutien ..

L'association et les marais

Statut : Propriétaire

Nombre d'hectares : A voir

Pratiques : Jardinage

Actions relatives aux marais : Ateliers de jardinage, formations, organisation et participations à évènements

Entretien des marais : Oui

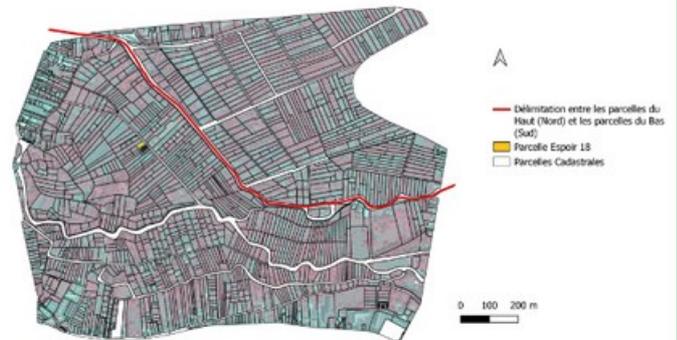
Production : Autoconsommation ; matières premières de transformations futures

Pour qui ?

Personnes avec handicap psychique en demande d'aides (usagers qui expriment un besoin) : 18- 65 ans

Zone d'action

Carte de localisation de la parcelle de l'association Espoir 18 en 2023



Réalisation et conception : Mélissa DRAGY et Marie JOUGOUNOUX, Master 1 - Développement Local et Solidaire, Université d'Orléans, 2023

Source : Plans GPS pris sur le terrain, photos aériennes, Data.gouv



Informations complémentaires

Structures annexes :

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (**SAVS**): 95 places

Résidence Accueil (**RAc**) : 9 logements

Groupes d'entraides Mutuelles (**GEM**) : 3 (Bourges, Saint Armand et Vierzon)

Le GEDHIF 18

L'association du Groupement d'Entraide Départemental aux personnes Handicapées Intellectuelles et à leurs Familles. participe à l'accompagnement de plus de 1700 personnes, enfants et adultes, en situation de handicap, en partenariat étroit des familles.

Type de structure : Association Loi 1901

Adresse : 143 rue André Charles Boulle, 18230 Saint Doulchard

Tel : 02 48 23 06 66

Mail : contact@gedhif.fr

Référent(e) : Gaëlle DEMILLIER (Cheffe de Service Medico-social)

Horaires :

Du lundi au vendredi

8h30-12h30

13h30-17h

Logistique et activités

Nombre de salariés : environ 300

Nombre d'adhérents :

Nombre de bénévoles : environ 20

Activité permanentes :

Date de création : 1955

Objectif de l'année :

Pour qui ?

Personnes en situation de handicap et leur famille

La solidarité dans l'association

Accompagnement auprès des personnes en situation de handicap et leurs familles

L'association et les marais

Statut : Propriétaire

Nombre d'hectares : Pas d'information

Pratiques : Jardinage

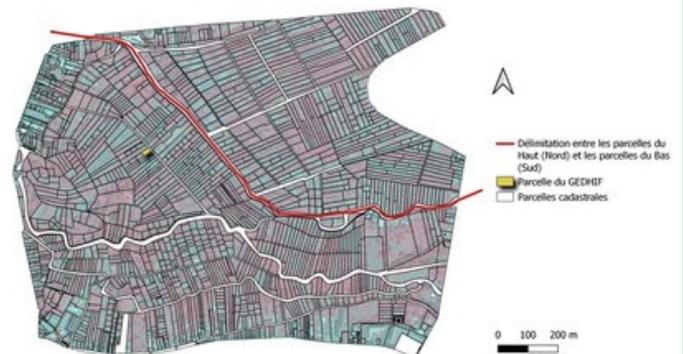
Actions relatives aux marais : Support éducatif adaptée à l'ESAT (SAESAT)

Entretien des marais : Non

Production : Redistribution et auto-consommation

Zone d'action

Carte de localisation de la parcelle de l'association Le GEDHIF en 2023



Réalisation et conception : Mélissa DRAGINI et Marie JOUGOUNOUX, Master 1 - Développement Durable Local et Solidaire, Université d'Orléans, 2023
Source : Point GPS pris sur le terrain, photos aériennes, Data.gov

Université
d'ORLÉANS

Informations complémentaires

5 pôles et services :

Le Pôle Education et Formation spécialisée

Le Pôle Travail

Le Pôle Accueil Spécialisé

Le Pôle Habitat

- Les Services d'Accompagnement et de Protection

Les Jardiniers d'Eau

L'AIDE a pour but de favoriser la transition écologique par les pratiques culturelles adaptées susceptibles d'introduire des activités sociales et de solidarité, pédagogiques, culturelles et spirituelles qui leur donnent sens. Elle devra agir conformément et en communion avec les valeurs portées par l'Eglise Catholique.

Type de structure : Association Loi 1901

Adresse : 23 Rue Nicolas Leblanc, 18000 Bourges

Tel : 06 80 30 67 38

Mail : jardiniersdeau@gmail.com

Référent(e) : Antoine GANGNERON (Président)

Logistique et activités

Nombre de salariés : Aucun

Nombre de bénévoles : 5 à 15 réguliers, environ 50 en tout

Nombre d'adhérents :

Activité permanentes : Jardin collectif

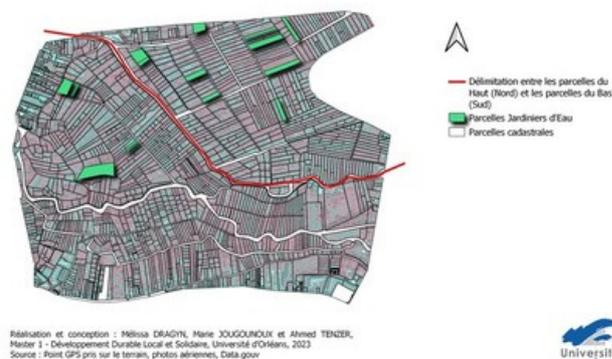
Autres activités : Location et entretien de parcelles

Pour qui ?

Pas de cible spécifique.

Zone d'action

Carte de localisation des parcelles de l'association des Jardiniers d'Eau en 2023



La solidarité dans l'association

Partage d'un jardin

Mots clés : Partage / accueil / bienveillance / diversité / confiance / respect / échange

L'association et les marais

Statut : Propriétaire

Nombre d'hectares : Pas d'information

Pratiques : Jardinage

Actions relatives aux marais : Support éducatif adaptée à l'ESAT (SAESAT)

Entretien des marais : Non

Production : Redistribution et auto-consommation

Informations complémentaires

Volonté pour les membres de l'association de ne pas cibler certaines population, d'être accessible à tous = partage du travail en fonction du niveau et des possibilités physiques de chacun.

Les Jardiniers Solidaires

L'association a pour objet de former au jardinage et au maraîchage en ayant des pratiques respectueuses de l'environnement en évitant tout gaspillage et déchet.



Type de structure : Association Loi 1901

Adresse : Maison des Associations, 28 rue Gambon, 18000 Bourges

Tel : 06 51 72 96 18

Mail : lesjardinierssolidaires@orange.fr

Référent(e) : Michel BENOIT (Président)

Logistique et activités

Nombre de salariés : 2 service civique, 1 stagiaire

Nombre d'adhérents: 100

Nombre de bénévoles : 15-20

Activité permanentes : prêt de parcelle pour jardinage

Date de création : 2014

Objectif de l'année : restaurer les coulants et inciter aux pratiques biologiques

La solidarité dans l'association

Coup de main, travailler dans des conditions favorables, solidarité c'est de bénéficier d'une aide, partage des biens, le travail en commun dans l'intérêt collectif des marais.

L'association et les marais

Statut : Locataire

Nombre d'hectares : 6600M2

Pratiques : Jardinage, maraîchage, biologique

Actions relatives aux marais : vente de légumes, entretien des coulants, fauchages et réutilisation de tous les déchets, pas de brulis

Entretien des marais : restauration des friches et du L'yères, protection de la nature

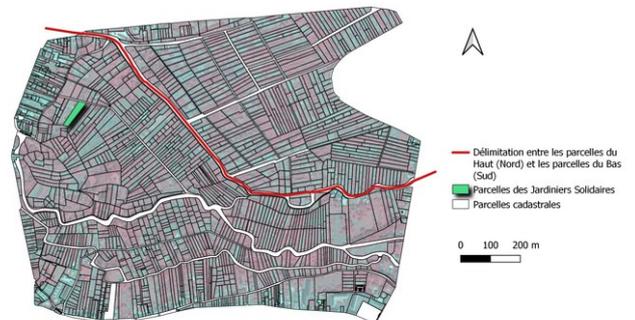
Production : légumes biologiques

Pour qui ?

35 familles en difficultés, maman seules, célibataires, veuves, des gens qui ont des disponibilités, des retraités, personnes qui n'ont pas les moyens.

Zone d'action

Carte de localisation de la parcelle de l'association des Jardiniers Solidaires en 2023



Réalisation et conception : Mélissa DRAGY, Marie JOUGOUNOUX et Ahmed TENZER,
Master 1 - Développement Durable Local et Solidaire, Université d'Orléans, 2023
Source : Point GPS pris sur le terrain, photos aériennes, Data.gouv



Informations complémentaires

156 adultes formés au jardinage par nos soins.
139 élèves de CM1 et CM2 formés au jardinage propre.
Formation en 3 jours intensive 21h sur trois jours.

Activités le vendredi soir et le samedi.
Lutte contre le Brulis entretien des Fiches.

Le Relais

Accompagner toute personne ou famille en situation de précarité sociale et économique vers une insertion durable dans le respect de sa citoyenneté et de sa dignité.

Type de structure : Association Loi 1901

Adresse : 12 place Juranville, 18000 Bourges

Tel : 02 48 65 67 03

Mail : contact@lerelais18.fr

Référent(e) : Nicolas DURAND (Responsable IAE)

Horaires :

Du lundi au vendredi

9h-12h

13h-17h

Logistique et activités

Nombre de salariés : 150 permanents / 105 salariés en parcours d'insertion CDDI

Nombre d'adhérents : /

Nombre de bénévoles : /

Activité permanentes :

Date de création : 1981

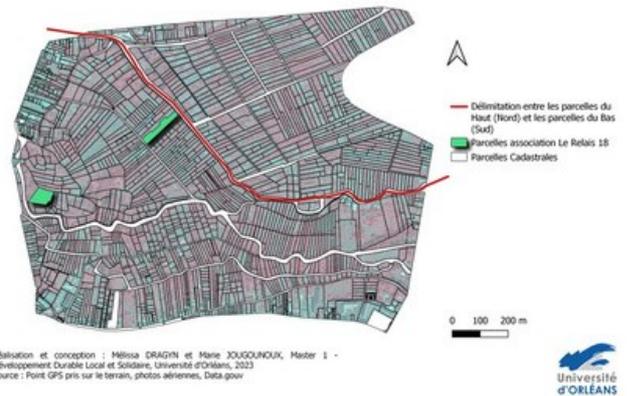
Objectif : /

Pour qui ?

Femmes et hommes en voie d'exclusion, en particulier aux détenus libérés et à leurs familles, et les victimes d'infractions pénales.

Zone d'action

Carte de localisation des parcelles de l'association Le Relais 18 en 2023



La solidarité dans l'association

Réinsertion, veille sociale et médiation pénale.

L'association et les marais

Statut : Propriétaire et locataire

Nombre d'hectares : 0.57 + 0.34

Pratiques : Jardinage et maraîchage bio

Actions relatives aux marais : Maraîchage biologique en ACI et support de l'action : espace de réentraînement à l'emploi par du jardinage

Entretien des marais : Oui

Production : Redistribution et vente

Informations complémentaires

3 pôles :

Pôle hébergement- logement

- Pôle I.A.E : (Les ateliers du Relais - insertion par l'économie)
- SAVIM : (Service d'aide aux victimes et de médiation pénale)

Patrimoine Marais

Association œuvrant sur tous les marais de Bourges qui ne sont pas classés, ayant pour objectif de travailler sous une gestion commune sur l'ensemble des maraichers

Type de structure : Association Loi 1901

Adresse : Moulin de la Voiselle, 5 boulevards de Chanzy,
18 000 BOURGES

Tel : 06 43 84 69 86

Mail : michelmelinbgs@gmail.com

Référent(e) : Michèle MELIN (Président)

Horaires :

3ème mercredi du mois à partir de
18h

Sous rendez-vous pour les visites

Logistique et activités

Nombre de salariés : Aucun

Nombre d'adhérents: 300

Nombre de bénévoles : 10 - 40

Activité permanentes : Lutter contre les plantes nuisibles / réparer les barques / avoir des actions pédagogiques et sensibilisation + fêtes

Date de création : 1971

Pour qui ?

Les maraîchers et usagers du marais.

Zone d'action



La solidarité dans l'association

"Solidaire via la solidarité des maraîchers" : "solidarité c'est quand on prête du matériel pour qu'une personne puisse cultiver ou venir en aide à un maraîcher."

Mots clés : coup de main ponctuel

L'association et les marais

Statut : Aucun

Nombre d'hectares : Aucun

Pratiques agricoles : Aucune

Actions relatives aux marais : prêt de barques, conseil achat parcelle.

Entretien des marais : Oui (arrachage juisy, couper les arbres)

Production : Aucune

Informations complémentaires

Association fédératrice

Créée à l'origine pour fédérer l'ensemble des maraîchers sur un même projet, objectif de rassembler tout le monde et travailler sous une gestion commune sur l'ensemble des maraichers

Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs

Accompagner toute personne ou famille en situation de précarité sociale et économique vers une insertion durable dans le respect de sa citoyenneté et de sa dignité.

Type de structure : Association Loi 1901 **Horaires :**

Adresse : 15 rue Jean Rameau, 18000 Bourges Du lundi au vendredi
09h-12h sur rdv
13h30-17h

Tel : 09 75 59 05 53

Mail : rers@rers-bourges.org

Référent(e) : Bachir SERHANE (Médiateur social)

Logistique et activités

Nombre de salariés : 5

Nombre d'adhérents: 150

Nombre de bénévoles :

Activité permanentes : Échanges de savoirs, accompagnement des familles (Rivage), accompagnement des habitants (Mieux vivre ensemble)

Date de création :

Pour qui ?

Échanges de savoirs : ouvert à tous (cotisation de 10€)

Rivage : ouvert aux familles des quartiers Nord de Bourges

Mieux vivre ensemble : ouvert aux habitants des quartiers Nord

Zone d'action



La solidarité dans l'association

Aide / Don / Diminution de cette solidarité / partage / comprendre les difficultés de l'autre / réciprocité ouverte

L'association et les marais

Statut : Prêt

Nombre d'hectares :

Pratiques : Jardinage et balades

Actions relatives aux marais :

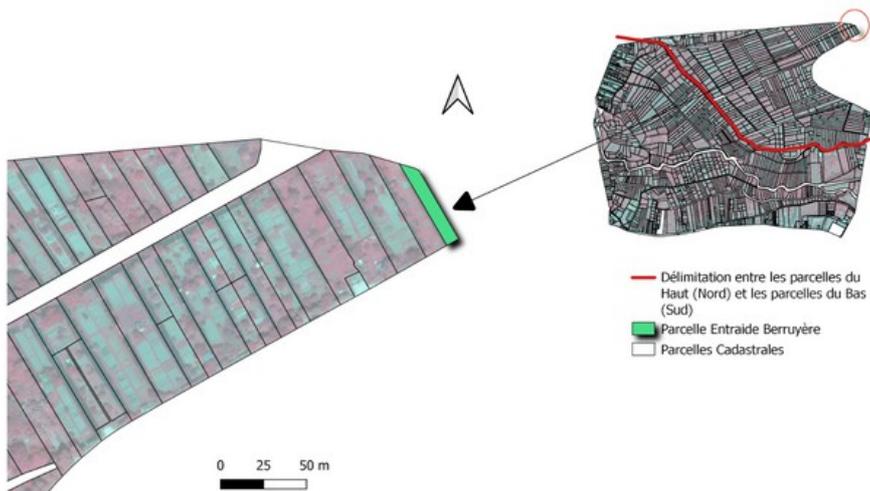
Entretien des marais : Oui

Production : Auto-consommation et partage

Informations complémentaires

Banche du réseau ayant le plus de salariés. Volonté d'avoir une parcelle dû au prêt gracieux d'une personne : possibilité de développer le réseau d'échanges et de savoirs réciproques.

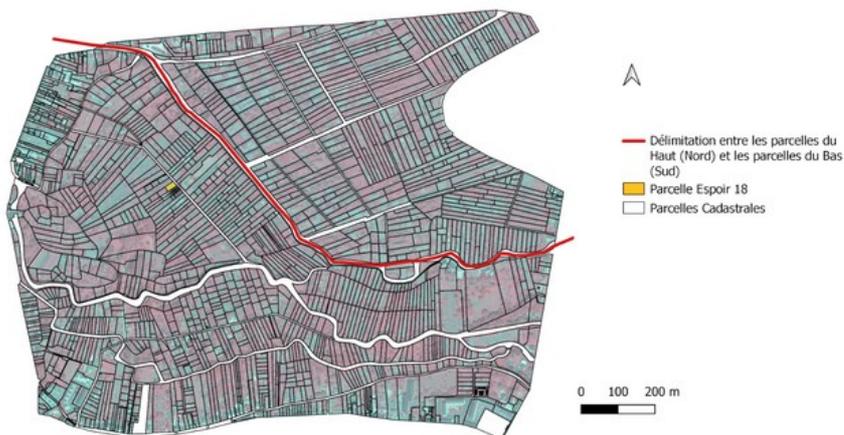
Carte de localisation de la parcelle de l'association Entraide Berruyère en 2023



Réalisation et conception : Mélissa DRAGYN et Marie JOUGOUNOUX, Master 1 - Développement Durable Local et Solidaire, Université d'Orléans, 2023
Source : Point GPS pris sur le terrain, photos aériennes, Data.gov



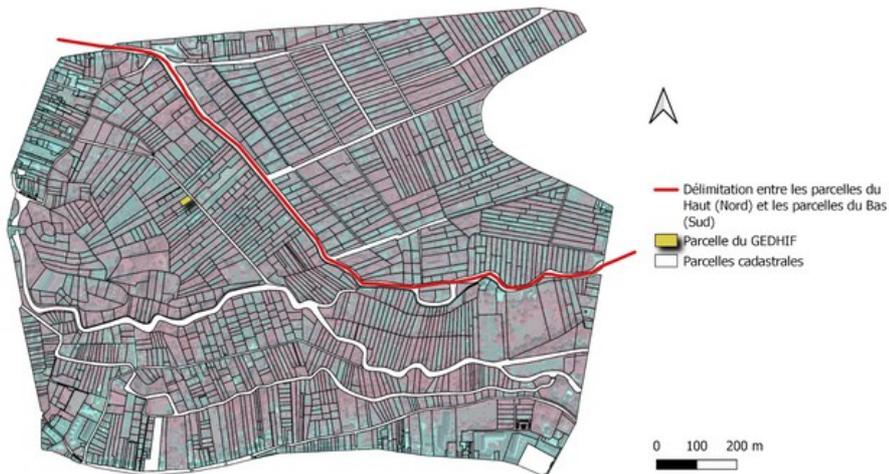
Carte de localisation de la parcelle de l'association Espoir 18 en 2023



Réalisation et conception : Mélissa DRAGYN et Marie JOUGOUNOUX, Master 1 - Développement Durable Local et Solidaire, Université d'Orléans, 2023
Source : Point GPS pris sur le terrain, photos aériennes, Data.gov



Carte de localisation de la parcelle de l'association Le GEDHIF en 2023



Réalisation et conception : Mélissa DRAGYN et Marie JOUGOUNOUX, Master 1 - Développement Durable Local et Solidaire, Université d'Orléans, 2023
Source : Point GPS pris sur le terrain, photos aériennes, Data.gov



Carte de localisation des parcelles de l'association des Jardiniers d'Eau en 2023



Réalisation et conception : Mélissa DRAGYN, Marie JOUGOUNOUX et Ahmed TENZER,
Master 1 - Développement Durable Local et Solidaire, Université d'Orléans, 2023
Source : Point GPS pris sur le terrain, photos aériennes, Data.gouv



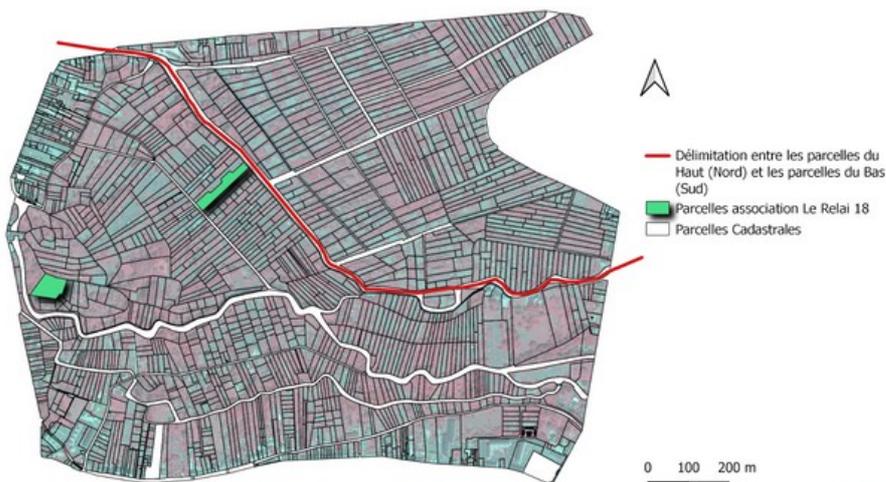
Carte de localisation de la parcelle de l'association des Jardiniers Solidaires en 2023



Réalisation et conception : Mélissa DRAGYN, Marie JOUGOUNOUX et Ahmed TENZER,
Master 1 - Développement Durable Local et Solidaire, Université d'Orléans, 2023
Source : Point GPS pris sur le terrain, photos aériennes, Data.gouv



Carte de localisation des parcelles de l'association Le Relai 18 en 2023



Réalisation et conception : Mélissa DRAGYN et Marie JOUGOUNOUX, Master 1 -
Développement Durable Local et Solidaire, Université d'Orléans, 2023
Source : Point GPS pris sur le terrain, photos aériennes, Data.gouv

